



LE CONSEIL CANADIEN DES MINISTRES DES FORÊTS S'EST RÉUNI VIRTUELLEMENT POUR FAIRE PROGRESSER LA PRÉVENTION ET L'ATTÉNUATION DES FEUX DE FORÊT ET DISCUTER DES DÉFIS AUXQUELS EST CONFRONTÉ LE SECTEUR FORESTIER CANADIEN

Vidéoconférence, le 15 novembre 2023 – Aujourd'hui, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des forêts ont discuté, lors de leur réunion, des possibilités émergentes et des défis permanents qui se présentent au secteur forestier canadien. Les ministres ont été accueillis par le président en exercice du Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF), l'honorable Bruce Ralston, ministre des forêts du gouvernement de la Colombie-Britannique.

Les ministres ont rendu hommage aux pompiers qui ont tragiquement perdu la vie en protégeant nos communautés et nos paysages naturels, au cours de cette saison de feux de forêt dévastatrice. Les ministres du CCMF sont reconnaissants envers toutes les personnes appuyant les opérations de lutte contre les feux de végétation au pays qui ont courageusement exercé leurs fonctions, en ces temps de pertes considérables.

Les ministres du CCMF ont réaffirmé leur engagement en faveur d'une « approche pan-sociétal » à la gestion des feux de forêt qui met davantage l'accent sur les activités de prévention et d'atténuation. Pour faire avancer cette priorité, les ministres ont donné les orientations du projet de Stratégie canadienne de prévention et d'atténuation des feux de forêt, qui s'appuie sur les travaux antérieurs réalisés dans le cadre du [Dialogue canadien sur les feux de forêt et la résilience des forêts](#).

Les ministres ont également reçu un rapport d'avancement des travaux permanents visant à définir la dégradation des forêts, y compris la mobilisation des partenaires clés et des organisations autochtones, qui leur servira à élaborer un cadre de rapport solide, scientifique et transparent.¹

¹ Le Québec contribue aux travaux du CCMF en cohérence avec ses priorités et dans le respect de sa compétence. En ce sens, le Québec est déjà engagé dans la prévention et l'atténuation des feux de forêts sur son territoire et, à ce titre, est membre-observateur du groupe de travail visant l'élaboration d'une Stratégie canadienne de prévention et de gestion des feux de végétation. Par ailleurs, le Québec entend assurer le respect de sa compétence exclusive dans l'aménagement forestier et la gestion des forêts sur son territoire. Conséquemment, le Québec rend des comptes à sa population dans ses champs de compétence exclusifs et ne participe pas aux initiatives pancanadiennes qui ont pour effet de limiter son autonomie en la matière. Ce faisant, le Québec ne participera pas à la mise en place d'indicateurs ni à un processus de reddition de compte auprès du CCMF sur la dégradation des forêts.



À propos du CCFM

Le CCFM est le principal forum de discussion intergouvernemental dirigé par des ministres; il leur permet de se réunir pour discuter et échanger des renseignements, assurer un leadership et promouvoir des mesures pour des dossiers forestiers d'intérêt commun, de compétence nationale et internationale. Le CCFM est composé des ministres des forêts des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Il a été créé en 1985 (www.ccfm.org).

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Nigel McInnis
Agent principal chargé des affaires publiques
Communications gouvernementales et mobilisation du public
Ministère des forêts
250-896-4320
Nigel.McInnis@gov.bc.ca